

AVIS N° 013-2024 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025

**Paiement de la marge semestrielle et
Remboursement partiel du Principal**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que le Trésor Public du Mali procédera, le 23 février 2024, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025 » pour un montant global net d'impôt de 5 473 687 500 FCFA (Cinq milliards quatre cent soixante-treize millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cents Francs CFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

Fait à Abidjan, le 19 janvier 2024

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

